

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 7

Artikel: A tsévau su on caïon : (patois du Gros-de-Vaud)
Autor: Chambaz, Octave
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199230>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dernier bailli prit, en 1798, la route de Berne, il demanda comme consolation qu'on lui permit d'emporter, au fond du caisson de sa berline, quelques tomme mûres à point.

O tomme, savoureuse et fondante, toi, homicide ! Quelle infamie ! On a prétendu qu'il suffit d'en injecter sous la peau d'un cobaye pour le faire mourir. Mais quand a-t-on vu que la tomme se prit en injections sous la peau, et je voudrais bien voir la figure que vous feriez, monsieur le savant, si l'on vous seringuerait sous le cuir quinze onces de fondue au fromage, ou un demi-litre de saumure en guise de jambon.

Oh ! mais, nous la défendrons, notre tomme. Que deviendrions-nous, sans elle ? Avec quoi nos magistrats, nos juges, nos professeurs et nos hommes d'Etat dix-heureraient-ils si nous ne l'avions pas ?

N'est-ce pas, monsieur le conseiller, vous leur direz, à ces prétendus savants, qu'elle n'a jamais tué personne, notre tomme. Vous leur direz qu'après en avoir mangé, vous êtes toujours de bonne humeur, indulgents et dispos.

Vous leur direz, monsieur l'avocat, que de fois vous avez trouvé en mangeant une tomme la superbe péroration qui vous a valu les applaudissements du public et les félicitations du prévenu.

Vous leur raconterez, monsieur le pasteur, avec quel plaisir vous avez entendu parfois une de vos paroissiennes vous dire, quand vous veniez de faire une longue course dans la neige : « Monté, monsieur le ministre, on n'a rien de bon à vous offrir, mais si vous savez gré d'un bocon de pain et de tomme ! »

Elle est populaire et démocratique, la tomme ! Elle se trouve aussi bien chez le pauvre que chez le riche. Elle n'a besoin de rien pour se faire valoir : elle se suffit à elle-même. Ne me parlez pas de ces mets recherchés qui ne sont bons qu'avec une foule d'ingrédients de toutes sortes. Avec elle, rien de pareil : pas même du sel et du poivre, à moins d'être un barbare, tout comme ceux qui mélagent le Désaley d'eau de seltz.

Ah ! les belles courses d'autrefois, quand nos montagnes n'étaient pas encore infestées d'étrangers, que les plus beaux points de vue n'étaient pas encore gâtés par des réclames idiotes et qu'on pouvait s'étendre sur la mousse ou le gazon sans risquer de s'asseoir sur une boîte de sardines. Nous avions peu d'argent dans nos poches, mais cela nous était bien égal. Nous étions jeunes, pleins d'entrain, nous aimions courir et nous ne pensions pas comme la jeunesse d'aujourd'hui qu'il faut être vieux à vingt ans et que le rire n'est bon que pour les sots.

Parfois, le dimanche matin, avant que les étoiles se fussent éteintes, nous partions, six ou huit, toujours en nombre pair, car chacun avait sa tsermaillère, et nous allions, un peu à l'aventure, jusque sur une des montagnes voisines.

Quand la faim nous prenait, une de ces bonnes fâmes de la vingtième année qu'on voudrait tant retrouver à soixante ans, on s'asseyait en rond sur le gazon. Les filles relevaient leurs jupes de milaine, étendaient sur leurs genoux un mouchoir de poche et l'on déballait le menu. Il était simple : une miche et une tomme, mais ce qu'il était bon ! La tomme laissait couler de larges gouttes blanches sur la feuille de gentiane qui servait de plat, et l'on faisait de savoureuses tartines en répétant galement le vieux revi :

Petit homme de Bourgogne,
Qui mange son pain sans tomme.

Nos filles lui trouvaient toujours, à notre tomme, un fin goût de noisette ; nous autres, nous prétendions que c'était simplement le

goût de boco, mais nous n'en perdions pas un coup de dents.

Le régâl fini, on essayait son couteau, on s'en allait bravement boire un coup à genoux au ruisselet le plus proche, et l'on s'en revenait, bras dessus, bras dessous, contents comme des bossus. On se souciait bien des microbes alors, et des savants !

Aujourd'hui, que nous reste-t-il de toutes ces joies d'autrefois ? On va bien toujours sur nos montagnes, on y va même plus que jamais, mais on y va en chemin de fer, ou bien on se charge de provisions suffisantes pour nourrir un escadron, et l'on gâte son plaisir par le poids de son sac.

Puis les savants sont venus et, sous couleur d'hygiène, nous ont enlevé peu à peu nos joies les plus innocentes.

Plus de vin, plus de tabac, de l'eau stérilisée et du lait bouilli ! Plus de baisers même, de peur des microbes. Et si le vieux Pierre d'Antan pouvait retrouver ses dix-huit ans, le sentier fleuri d'aubépine et sa mie Rosine, il n'oserait plus, sans qu'un spectre vint se placer entre eux, lui prendre, comme autrefois, quelques baisers qu'elle lui reprendrait aussitôt.

Et l'on voudrait encore, aujourd'hui, nous interdire la tomme ! Non, mille fois non, nous ferons plutôt une révolution. Nous voulons pouvoir chanter comme autrefois :

Salut, riant fromage,
Au bout de mon couteau,
Toi, qui de mon jeune âge,
Fus le premier morceau.
Que ta douce présence
Pour mon cœur a d'attrait...

Nous voulons garder notre tomme malgré les microbes et la Faculté, et répéter, s'il le faut : Plutôt mourir avec elle que vivre sans elle !

Pierre d'ANTAN.

Casse-museaux.

Ce nom — fort déplaisant en soi — évoque dans mon esprit tout un monde de souvenirs. Je revois une petite ville de La Côte, bien proprette, où s'écoulèrent les premières années de ma vie. Je revois une bonne femme, petite, fluette... Mais, au fond, peut-être ne savez-vous pas ce qu'on entend par casse-museaux. C'est une pâtisserie spéciale que je grignotai dans mon enfance. La petite vieille dont je parle les fabriquait seule — elle en avait le monopole — et les jours de « promotions » ou d'abbayes, elle s'en allait, de son pas menu, trainant un petit char où était son banc et sa caisse à pâtisserie.

Et les casse-museaux étaient bientôt dans toutes les poches ; gros comme des châtaignes, durs juste assez pour justifier leur appellation. Ils étaient fort mauvais et, pour cette raison, — peut-être aussi à cause de leur bon marché — s'achetaient-ils beaucoup. Je n'ai jamais, pour ma part, compris leur vogue. Et quand on en parlait à la bonne vieille vendueuse, elle vous disait invariablement, en se passant la main sur la bouche :

— C'est astringeant !

Qu'entendait-elle par là ?... Je ne l'ai jamais su.

Donc j'achetais des casse-museaux, comme tous les autres gamins, parce qu'ils étaient durs comme des cailloux et qu'il fallait des efforts de mâchoires surhumains pour en venir à bout. Cela faisait durer plus longtemps le plaisir.

Devenu grand, je n'y pensai plus. J'appris cependant, il n'y a pas très longtemps, que cette curieuse pâtisserie fut importée de Lausanne, où on la fabriquait au commencement du siècle dernier.

Puis, l'autre jour, en fouillant d'anciens bouquins dans une vieille bibliothèque, voici que je tombai par hasard sur une note relative à ces bonbons. Elle m'intéressa vivement et je la transcrivis sur mon cahier de notes.

Voici ce qu'elle m'apprit :

Les casse-museaux sont fort anciens, puisqu'ils datent déjà du xv^e siècle. Comment, de France, vinrent-ils chez nous, à Lausanne ? C'est ce que nous ne saurons jamais. Sans doute, un aïeul de la petite vieille marchande revint-il de Paris à cette époque avec la recette de cette pâtisserie ; c'est assez probable. Ce qui est plus certain, c'est qu'en changeant de pays, le casse-museau a changé de nature — comme vous l'allez voir — et que, d'antiphrase qu'il était, il s'est mis en parfaite harmonie avec son appellation.

Cette note figure dans une lettre sur *La réjouissance des femmes sur la défense des tavernes et cabarets* (1613), où se trouve ce passage :

« Vous ne voyez pas tant de casse-museaux chez les pâtissiers que chez les yvrongnes, ny tant d'œufs pochez au beurre noir aux cabarets que d'yeux pochez chez ceux qui font gloire et coutume de les fréquenter. »

Puis vient la note à propos du mot « casse-museaux » :

« C'étoit une espèce de petits choux fort délicats, faits d'une pâte molle, et qui, par conséquent, n'étoient appellés casse-museaux que par antiphrase. Peut-être avoit-on dit d'abord *cache-museaux*, parce que la figure de celui qui en mangeoit s'y perdoit dans la pâte. Au xv^e siècle, c'étoit déjà une friandise fort goûteuse. Dans la *Farce nouvelle, très bonne et très récréative pour rire des cris de Paris*, le Sot crie entre autres choses : *Casse-museaulx chaulx, casse-museaulx chaulx.* »

(Anc. théâtre. T. II, f° 213.)

J'ignore si la bonne femme, qui vit toujours, fabrique encore de ces friandises pétrifiées ; peu importe, du reste ; les casse-museaux étaient tellement déchus que — en dépit de leur ancienneté — je les verrais disparaître sans une larme de regret.

Sortant du four, ils avaient, ma foi, l'air de revenir de la Saint-Barthélemy !

Le casse-museaux est mort, paix à ses cendres.

Février 1902.

CH.-GAB. MARGOT.

A tséau su on caion.

(Patois du Gros-de-Vaud.)



L'étaï on'annaï dè truffè, iau dzeins et bitès pouavan in agaffà à remollhemor et iau lè dzouveno valets, que n'avant pas passâ l'écoula, po sè fèrè on bon thoraxe, profitavan dè s'in ingozallà à gaôla quiet vaô-tou.

¶ In vayin lè pétâies que l'in traizai, Tadié — lo cousin de Mouzet, noutron rebounnai — que ne gardâvè dè couteuma qu'ona tschirva, avai décidâ avoué sa fenna, la Nanette, d'atseâ onco on bétion po laô z'aidy à détruire tot ci butin.

S'in va dan à la premire faire dè Payerne, et raminnè, in sublien, aô bet d'ona cordetta, on caion et pas on petit.

Stu caion, qu'allavè dzo su l'âdze et qu'irè asse chet que se vegnai dè passâ six mai à la tseménâ, étaï tiurieux à vaire. Sa rita resseimbyavè à n'on mandze dè remasse ; sè pâi, rai kemîn clyâb daô boque d'on vilho gendarme, étan plie rodze què lou fù, et on arâi frémâ in vayin son vintro, asse pliat qu'ona pétublyâ crêvai, que ne l'ai étaï pas pi intrâ on gran dè sau dû que l'irè aô mondo.

Mâ cein que fasai récoulâ lè fennès et grulâ lè bouébo dein laô tsaussès, quand Tadié l'in-

menavà pè lè tserrairès dè Payerne, l'étai se z'orolhiès et son museau, d'ona grantiaò.... Du no préservai! Enfin quiet, ona bête à montra dein ona ménadzéri.

Tàdié, li, sè sondzivè que l'avai fè ona bouna palse, atteindu que l'avan prau mataira à l'ou-tau po férè veni, en pou dè temps, ci esquette, asse pézan qu'on conseiller et asse gras qu'on tasson. Lè paotitrè cein que sarai arrouy, avoué lè bounès mitra dè la Nanette, se la tsérayoùta dè bête ne laò z'avai pas djuï, la né mima dè la faire, on tor (estiuadé! lè déficio dè derè autramin), mà djuï on vretablio tor dè caion.

Lo sélaò allavè sè mussi, quand lo derbounai, que révegnai dein impouézenà on par, déminde à Tàdié, que fomavè dévan tsi li, à vouaiti son caion.

— Tant que te vudri, cousin Mouzet, l'ai fà Tàdié in le menin vers lo boiton.

N'a pas zu plietou aôvrai la porta, què ci tsaneta dè pouai (perdenà-mè!) sein comptâ ni ion ni douù, l'ai chaoté intré lè tsambès. Tàdié, tot épouairi et po crairé dè lo rateni, sè chitè déchu in serrin lè dzenaò et l'impougnin pè lè pai. Mâ lo bougro ne fà qu'on chaut quanfia la tserraire, et lo vouauique via, drai innan lo veladzo, avoué Tàdié su la rita, veri à réculous et que sè tegnai tot bossu, tant l'ire émochenà.

Mouzet, qu'etai zetà dè suite appellà la Nanette aô sécor corressai apri in bouailin ai dzeins que s'atroupavan: Arrêté dè-lou! Dè grâce, so vo plié, mé récoumindo, arrêtadè-lou! — Mâ lo caion tracivè adi, plié rido que se l'avai portà lo Satan et zu apri li ti lè tscher-cutiers daò canton.

Arrouvà dévan la moutannéri, lo tsin que dzappavè l'a d'obedzi à veri à man draite et à passà avau lè clyou. Adon, fau-te pas que l'aussè la brelaire dè s'infattà dézo on pommái basset. Ma fai, avoué lè chauts que fasai lo pourro Tàdié sé trovà tot d'on coup prai à na brantse; mi què cein l'ai yè zu ganguehi, et (sondzi-vo vai?) gangueli onco pè son tui dè tsausse. Pé bounheu que lè dzeins que lo chévessan an zu pediy dè li et l'an d'aboo dépeindu, s'inquiet l'arai pu dzevatà lè grand-temps. Quand sè zu tátâ d'ài pi à la tità et que l'a cheintu que n'avai qu'on perte cauquie part, l'a châotà — sein pire r'infattà son pantet que sailliessai — aò cou dè sa fenna, qu'arrouvavè tot'essoclyafe, ein l'ai desin: Eh! ma pourra Nanette, crayé bin dè ne jamé tè ré-vaire!

Ci que n'an pas révu, ni li ni sa fenna, lè ci vaudai dè caion. N'ein n'an rézu d'ai novallés què trai mai apri, ai z'inveron dè Tsalandé, pè on tapa-seillon que laò z'a de avai vu, la sénanna dévan, dein ona koumouna dè la montagne, d'ai chasseur trinnà on sainglì su ona ludze, po lo montrà. L'in avai que volhian què ci sainglì satson on caion tient avoué dè la choutse et lo tapa-seillon lo crayaï assebin. L'a tot parai fè pliyési à Tàdié et à sa fenna dein autre rédévezà; ka, vo comprindè? l'avan payi duè picés et on franc et regreitavan d'avai dinse fotu via laò ardzein.

Mâ cein que lè z'a lo mé eimbétâ, lè que laò z'infants, on par dè temps, ne pouavan pliyé qu'a salli sein qu'on lè z'arrité po laò déminde se lao mère n'avai pas fauta dè cauquon po rétakounà (rappo aô perte, per derrai) et se l'étai verè que laò père briguavè ona pliace d'instructeu dein la cavaléri?! Pu, cein que bourlavè onco Tàdié, l'ire dè s'ou're appellà Absalon, pè d'ai linguè dè serpin, que ne sè gènavan pas dè le dere dévan li, kemin l'avai oùi on iadzo, que révegnai dè la fréteri: Se bayi, desai ion dè sè vesin à on'autro, iau paô iûrè lo rodze à la Nanette à Absalon?

Assebin, po attrapà lo mondo, Tàdié n'a min

ratsetà dè caion et, po vouedi sa cava, l'a tot bounameint droblyà lè rachon dè truffè à sa tschivra.

Octave CHAMBAZ.



Respect au règlement!

L'Hôpital cantonal logeait encore dans l'imposant édifice de la Mercerie. Un modeste enterrement, venant de l'hôpital, descendait lentement la rue. Derrière le corbillard, trois ou quatre personnes.

Au bas de la pente, un agent de police, « un bleu », comme les appelaient jadis, montait la garde. C'était un brave campagnard, qui avait cru bien faire — ils sont nombreux ceux-là — d'échanger la vie libre des champs contre les mirages trompeurs de la ville. Un uniforme bleu et une canne à pommeau argenté, voilà tout ce qu'il avait gagné au change. Il en était très fier et appartenait à l'accomplissement de ses fonctions un zèle ardent; le zèle des premiers jours. Il ne connaît que le règlement.

Quand le triste cortège passa devant l'agent municipal, celui-ci l'arrêta:

« Halte-là! Vous n'irez pas plus loin! Vous êtes en contravention! »

Grand émoi dans le convoi.

En contravention?... Et en quoi? demande le directeur des pompes funèbres.

— En quoi?... Et votre cheval donc?

— Quoi,... mon cheval?...

— Eh bien!... le bon sens,... y n'a pas de grelottièrie!

A nos vigneron. — Ceux de nos vigneron qui ne sont pas encore pourvus d'un canon contre la grêle feront bien de ne pas se presser. Un ingénieur russe, M. Slanoïewitch, vient, dit le *Petit Parisien*, d'essayer un dispositif tout nouveau, qui a l'avantage, en ébranlant l'atmosphère à une bien plus grande hauteur que ne peuvent le faire les canons ordinaires, de protéger une surface de terrain au moins deux fois plus considérable.

L'inventeur se sert d'un groupe de cerfs-volants cellulaires qu'il munît d'une sirène électrique. L'appareil est relié à la batterie d'accumulateurs par l'intermédiaire des conducteurs isolés, en cuivre ou en aluminium, qui font en même temps office de câbles pour le maintien et la direction des cerfs-volants.

Ceux-ci, une fois arrivés au sein de la masse nuageuse qu'il s'agit de dissoudre, l'opérateur n'a qu'à lancer le courant qui déchaine, à 1000 ou 1200 mètres d'altitude, les vibrations sonores de la sirène. L'ébranlement produit a pour résultat de dissocier les molécules gazeuses et par suite d'empêcher la formation des dangereux grêlons.

Le poste est au concours. — C'est du poste d'exécuteur des hautes œuvres en Angleterre, qu'il est ici question. La place n'est pas mauvaise si l'on en juge par le nombre considérable des postulants. On en compte actuellement près de huit mille. Parmi les candidats, nous citerons 300 médecins, 150 vétérinaires, 200 bouchers, 500 équarrisseurs, 86 commerçants, 160 fermiers ou agriculteurs, 30 ministres protestants, 200 employés d'administration, 15 anciens convicts et des centaines d'ouvriers sans travail, souvent aussi sans domicile. On voit que la place est très demandée. Avis aux amateurs...

Bon à imiter partout.

A Glasgow, les autorités avaient décidé, pour agrémenter les façades des maisons, de fournir de fleurs les fenêtres des immeu-

bles les mieux tenus. Les propriétaires des quartiers pauvres viennent de prendre une mesure analogue, mais encore plus philanthropique. Depuis quelques mois, les propriétaires dont il s'agit se sont engagés à faire remise d'un douzième du loyer à tous ceux de leurs locataires qui auront entretenu leur logement avec soin et en parfait état de propreté.

Cette prime, où l'hygiène trouve également son compte, a stimulé l'ardeur des populations ouvrières de Glasgow au point que, le mois dernier, plus de soixante pour cent des locataires intéressés ont pu profiter de la détaxe promise et qu'il est question d'étendre la mesure à d'autres quartiers peu fortunés de la ville.

Passe-temps. — Le succès de notre dernier passe-temps (numéro du 1^{er} février) nous engage à proposer encore semblable problème. Comme le premier, nous devons celui-ci à l'obligeance d'un de nos lecteurs. Un peu plus compliqué, le second.

Placer, dans chaque carré, un des nombres, jusqu'à 25, de manière que dans chaque sens (verticalement, horizontalement et en diagonale) la somme des *cinq carrés* soit 65. Aucun nombre ne doit être répété.

Les réponses sont reçues jusqu'au jeudi, à midi.

Mieux vaut tard. — C'est aujourd'hui seulement qu'il nous est possible d'annoncer à nos lecteurs — qui déjà la connaissent, sans doute — la venue du 2^e volume des *Etrennes hébreuques* (Lausanne, G. Bridel et Cie). Ce second volume renferme un très intéressant article de M. Eug. Secretan, sur Berne et Zürich (ceci article fait suite à celui que le même auteur avait consacré à Bâle et à Genève, dans le premier volume). Après M. Secretan, M. Virgile Rossel, qui nous entretient des recensements fédéraux; puis M. Jaccard, qui traite de la végétation alpine, M. Lugeon, du peuplement de la vallée du Rhône, M. Lansel, étude sur le peintre Böcklin, etc., etc. En un mot, les *Etrennes hébreuques* devraient être dans toutes nos bibliothèques.

LA SEMAINE ARTISTIQUE. — Théâtre. — Demain soir, dimanche, *Les Pirates de la Savane*, cinq actes et huit tableaux, *Grand spectacle*. Ce drame émouvant fait toujours salle comble. Il sera suivi de *Le docteur Jojo*, vaudeville en trois actes. $5 + 8 + 3 = 16$ actes et tableaux, aux prix du dimanche. En vérité, c'est pour rien!

Kursaal-Variétés. — A Bel-Air, continuent, avec un succès toujours croissant, les représentations de *En voiture pour Lausanne*, la spirituelle revue locale de M. Robert Monneron. « Jamais nous n'avons eu aussi bien dans ce genre-là! » s'écrient, en sortant, tous les spectateurs. C'est vrai! — Dimanche, *Matinée*, à 8 h.; *Soirée*, à 8 h. Lundi, *Soirée de gala*; au 2^{me} acte, *nouvelle attraction*.

Concert Denéráz. — Hier soir, dans le temple de St-François, concert superbe, organisé par M. Denéráz, avec le concours de Madame Marie Brema, cantatrice de Bayreuth, et de M. Cousin, violoniste.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.